

Strasbourg



Strasbourg-SNES n° 116 – Avril-Mai 2014

Bulletin bimestriel du Syndicat National des Enseignements du Second Degré - Section Académique de Strasbourg - Le numéro : 0,46 €
Directeur de la Publication : Philippe LOCHU - Tél. 03 88 75 00 82 - Fax 03 88 75 00 84 - E-mail : s3str@sn.es.edu - Imprimerie spéciale
13A, Boulevard du Président Wilson - 67000 Strasbourg - Commission paritaire des publications et agences de presse 0317 S 0559

ÉLECTIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA CA NATIONALE, DE LA CA ACADÉMIQUE ET DES BUREAUX SNES 67 ET SNES 68 Du 12 au 25 mai : N'oubliez pas de voter !



Editorial de Philippe Lochu

Les élections municipales ont conduit à un changement de Premier Ministre et de Gouvernement et entraîné aussi un changement à la tête du Ministère de l'Éducation Nationale.

Les changements d'hommes, contrairement à ce que laisse croire une vulgate de science politique mal comprise, ne sont jamais indifférents. Les hommes incarnent des politiques, ils leur prêtent plus ou moins la force de leur conviction et de leurs illusions ainsi que leur énergie, leur résolution et leur savoir-faire pratique.

A cet égard, il n'est pas indifférent que le nouveau locataire de Matignon ait pris par le passé des positions ouvertement libérales en économie et autoritaires en matière de sécurité ; reste à savoir s'il ne s'agissait que d'un positionnement dans la compétition politique, ce qui ne peut être exclu, ou d'une conviction définitive. Dans ce dernier cas, le choix de Manuel Valls pour Premier Ministre marquera plus qu'un épisode de la vie politique, peut-être une péripétie, un retournement de situation, qui alignerait le socialisme français sur la sociale-démocratie allemande, lois Harz comprises ! En quoi cela nous concerne-t-il ?

Cela nous concerne d'abord parce que les choix de gouvernement que le Premier Ministre devra assumer sont ceux du « pacte de responsabilité » qui implique 50 milliards d'économies sur les

dépenses publiques, auxquels viendront s'ajouter sans doute une dizaine de milliards résultant des mesures fiscales annoncées lors du discours d'investiture. Ces économies ne pourront se faire dans les délais annoncés qu'au moyen de coupes claires dans les budgets publics.

Il est très incertain que l'École dans toutes ses composantes et l'Université puissent rester indemnes des conséquences d'un tel plan. Il n'est, par exemple, pas sûr que les mesures de créations de postes programmées par Vincent Peillon puissent être réalisées par Hervé Hamon, alors même que les déficits de postes consécutifs à la décennie précédente sont loin d'être corrigés. Cela nous concerne aussi parce que le spectre des mesures d'austérité salariale sur le trimestre précédent : gel maintenu du point d'indice et par dessus le marché, gel temporaire des promotions, risque de ressurgir ; enfin parce que toute la politique de santé et de protection sociale en sera remise en question.

Ces raisons ont donc conduit l'ensemble des Fédérations de fonctionnaires à appeler à une journée d'action le 15 mai prochain. Après une mobilisation mitigée le 18 mars, il importe que cette journée soit une réussite. Chacun a en effet pu voir que le mécontentement exprimé dans les urnes peut conduire plutôt à la radicalisation des mesures d'austérité qu'à une autre politique orientée par le souci de créer des emplois durables, de répondre aux besoins sociaux de logement, d'éducation et d'assurer la transition écologique.

Il est donc plus que jamais nécessaire que la contestation des politiques d'austérité se déplace des bureaux de vote et de l'isoloir vers la rue.



Le 18 mars à Strasbourg

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DU SNES

ORGANISATION DES VOTES

du 12 au 25 mai 2014

Ces élections ont lieu tous les deux ans. Elles s'intègrent dans le fonctionnement démocratique de votre syndicat. Elles ont pour but :

- **le renouvellement de la CA (Commission Administrative) nationale du Snes,**
- **le renouvellement de la CA académique du Snes,**
- **le renouvellement du Bureau départemental (67 ou 68)**

Nous invitons tous les adhérents du SNES à jour de leur cotisation 2013-2014, à participer à ces élections. (cotisation parvenue à la section académique le 25 mai 2014 au plus tard)

Pour le vote national, les listes en présence et les déclarations d'orientation des courants de pensée ont été envoyées à chaque adhérent avec la dernière US. Le bulletin de vote se trouve dans ce Strasbourg-SNES.

Pour le vote académique et le vote départemental, les listes en présence se trouvent dans ce numéro spécial ainsi que les bulletins de vote et les enveloppes à utiliser.

Attention ! Il y a 4 votes sur un même bulletin imprimé recto/verso :

- **au recto** : un premier vote pour le renouvellement de la CA académique et un deuxième vote pour le renouvellement de votre Bureau départemental (68 ou 67).
- **au verso** : un double vote national : vote pour l'orientation nationale (choisir une des quatre listes en présence) et choix des secrétaires de votre catégorie (secrétaires de la liste de votre choix).

Mode d'emploi :

Choisir le bulletin 67 si votre établissement est situé dans le Bas-Rhin ou le bulletin 68 si votre établissement est situé dans le Haut-Rhin.

Entourez vos choix d'un trait bien apparent, au recto et au verso du bulletin de vote.

Insérez le bulletin dans l'enveloppe vierge de couleur beige ci-jointe.

Placez cette enveloppe vierge dans la deuxième enveloppe imprimée, dûment complétée et signée.

Donnez votre double enveloppe signée et fermée au délégué Snes de votre établissement si le vote est organisé sur place. Nous encourageons les S1 ayant 5 syndiqués ou plus à organiser ce vote dans leur établissement, conformément à la circulaire qu'ils vont recevoir.

Si le vote n'est pas organisé dans votre établissement, envoyez-le directement au Snes à Strasbourg (13a, boulevard Wilson, 67000 STRASBOURG)

**Date limite d'envoi de votre vote au SNES
de Strasbourg : le 25 mai 2014.**

APPEL A VOTER POUR LA LISTE UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE

Le renouvellement des instances est un moment important de la vie syndicale. Vous avez le choix entre plusieurs listes représentatives des « courants de pensée » ou des « tendances » actifs dans notre syndicat et notre fédération.

La signification de ces tendances est souvent mal comprise. Expliquons la ainsi : à la différence d'organisations syndicales ou politiques qui n'admettent pas l'expression collective des désaccords avec une majorité constituée, notre syndicat et notre fédération la reconnaissent, et cette expression prend la forme de ces courants de pensée ou de tendance. Ils sont donc un élément clé de notre organisation démocratique.

L'expression des tendances peut donner lieu à des conflits paralysants pour l'action. C'est pourquoi, progressivement au sein du SNES comme de la FSU, la tendance majoritaire **Unité et Action** fait le choix d'associer les tendances minoritaires à toutes les responsabilités de l'action syndicale. C'est le cas depuis une vingtaine d'années dans l'Académie de Strasbourg où les militants de toutes les tendances exercent toutes les responsabilités du syndicat.

Dans ce cadre pluraliste, nous vous appelons néanmoins à voter pour la liste Unité et Action, parce que nous avons la conviction que l'orientation majoritaire du SNES doit être confirmée et renforcée autour de ses principes fondateurs.

Le premier de ces principes, c'est que les nécessaires réformes de l'Ecole en vue de sa démocratisation doivent être conduites dans le respect de l'identité professionnelle des personnels, qui s'est formée autour d'un ensemble de principes tels que la compétence disciplinaire, la liberté pédagogique des personnels, l'exigence d'être à la fois concepteurs et praticiens des pédagogies mises en œuvre au collège et au lycée.

Le second de ces principes, c'est que ce métier doit être reconnu. Cette reconnaissance exige un style de rapports hiérarchiques qui exclue le caporalisme, la pression « managériale », la pression sur les résultats sans égards à l'appréciation des circonstances et des moyens nécessaires à les obtenir. Cette reconnaissance exige aussi une urgente revalorisation salariale, rompant avec la politique de dévalorisation pratiquée depuis de nombreuses années.

Le troisième de ces principes, c'est qu'aucune décision ne doit être prise pour les personnels sans qu'ils aient été consultés. **Le courant U&A** a toujours récusé les « accords de direction » passés sur la tête des syndiqués. Il souhaite promouvoir l'expression la plus large de la profession sur toutes les décisions qui la concernent et par les moyens qui peuvent la réunir sur les bases les plus unitaires possibles. Il appelle à un mouvement unitaire rassemblant tous les salariés pour l'emploi, de meilleurs salaires, une protection sociale et un droit à la retraite équitable pour tous.

**Pour ces raisons, nous vous appelons à voter pour la liste Unité et action
et sans tendance !**

***Alain Assal, Valérie Baugey, Maurice Besset, Francis Fuchs, Elisabeth Jacquet,
Philippe Lochu, José Pozuelo, Thomas Saettler, Arnaud Sigrist***

APPEL A VOTER POUR LA LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Pour un SNES combatif et démocratique

L'arrivée au pouvoir de Hollande a marqué pour beaucoup un soulagement tant les années Sarkozy avaient été agressives à l'égard des salariés-ées, des droits sociaux, des libertés, des services publics... L'École Émancipée avait défendu que le changement de politique n'arriverait que sous la pression des mobilisations sociales, et malheureusement la suite lui a donné raison : la politique économique et sociale du gouvernement Hollande s'inscrit dans la continuité de celle de la droite, le tout dans une atonie syndicale alarmante.

Accompagnement ou transformation sociale ?

Afin de faire passer auprès des salariés sa politique antisociale et répondre aux exigences du MEDEF, le gouvernement a besoin de l'assentiment de tout ou partie des organisations syndicales. Les 30 milliards de cadeaux fiscaux aux entreprises dans le cadre du « Pacte de responsabilité » sont ainsi faits au détriment de la protection sociale, des services publics, des salaires. Pour l'École Émancipée, le syndicalisme de transformation sociale dont se réclame le SNES-FSU ne peut que dénoncer cette politique mortifère et cesser de laisser entendre que les syndicats peuvent obtenir des progrès avec ce gouvernement par la seule voie du « dialogue social ». La récente nomination de Manuel Valls au poste de premier ministre ne risque d'ailleurs pas d'infléchir cette politique. Le changement ne viendra pas sans construire des mobilisations sociales de grande ampleur.

Combattre la politique d'austérité du gouvernement

La volonté du gouvernement de réduire les dépenses publiques à hauteur de 50 milliards, tout en épargnant les profits et les dividendes des actionnaires, aggrave la crise sociale et en fait payer le prix fort aux salariés-ées et aux services publics.

Dans l'Éducation, les engagements n'ont pas été tenus, et pourtant la direction du SNES-FSU a préféré rentrer dans les négociations avec le ministre sans mobiliser la profession. La réforme Peillon sur les décrets statutaires doit être dénoncée car elle n'améliore pas la situation des collègues et comporte d'importantes régressions : suppression des décharges remplacées par des indemnités et pondérations insuffisantes, compléments de services sur plusieurs communes. Le SNES-FSU doit réellement défendre ses mandats de réduction du temps de travail, de revalorisation salariale, d'amélioration des conditions de travail et du service public d'Éducation. Il doit chercher à convaincre les collègues que leur mobilisation est nécessaire pour obtenir des avancées, faute de quoi la désespérance risque d'être immense et le syndicalisme en sera comptable.

Pour un syndicalisme de lutte

C'est le sens de l'engagement de l'École Émancipée : nous ne pouvons donner crédit à un gouvernement simplement parce qu'il porte une étiquette « de gauche ». Il s'agit en premier lieu de juger sur les actes. Et les faits sont têtus! Les attaques que le second degré subit ne sont pas à prendre isolément. Elles font partie d'un ensemble cohérent qui instaure une école de la relégation sociale. C'est l'inverse que nous voulons : une École de la réussite pour tous, à même de former des citoyens capables de s'orienter dans une société en mouvement. Nous avons besoin de personnels formés, respectés par l'institution et non soumis à l'autoritarisme des chefs d'établissements. Il en faut en nombre suffisant pour pouvoir abaisser les effectifs par classe. Pour y parvenir, nous devons reprendre le chemin des luttes afin de construire le rapport de force indispensable pour faire face à la politique du gouvernement.

Pour l'École Émancipée, le SNES-FSU doit se faire l'outil de ces luttes et le vecteur de leur généralisation.

C'est l'orientation que nous défendrons. Votez et faites voter les listes École Émancipée

**Marjolaine Bautz de Luze, Myriam Benedetti, Marc Bolzer, Sylvie Cado, Gauvain End,
Aurélie Meyer, Geneviève Rudloff, Nicolas Springer, Annie Wyss**

APPEL A VOTER POUR LA LISTE UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE (URIS)

Non au décret Peillon, non au pacte de responsabilité.

Avertissement : Ce texte a été rédigé au lendemain du congrès national du SNES de Marseille, qui s'est tenu du 31 mars au 4 avril, avec 440 délégués, alors que le décret Peillon n'est toujours pas publié, et avant la présentation du programme du nouveau premier ministre Manuel Valls.

Les congrès académiques et le congrès national du SNES ont été le lieu d'intenses discussions sur la position qui doit être la nôtre notamment vis-à-vis du projet de décret Peillon qui abroge les décrets de 1950.

Blocage de nos salaires, préparation d'une rentrée 2014 catastrophique, alourdissement de la charge de travail par l'augmentation du nombre d'élèves par classe, par la multiplication des tâches en tous genres, les collègues n'en peuvent plus.

C'est dans ce cadre qu'interviennent le projet de décret Peillon et l'annonce du pacte de responsabilité. La grève massive des professeurs des classes de CPGE avait contraint Peillon à reporté la publication de ce projet de décret et à le modifier sensiblement.

Le décret Peillon a été présenté au Comité Technique Ministériel le 27 mars. L'UNSA et le SGEN CFDT (17% des voix aux élections professionnelles dans le second degré) ont voté pour. La CGT, FO, SUD et le SNUEP-FSU ont voté contre. Le SNES, le SNEP et le Snuipp-FSU se sont abstenus, ce qui a permis au ministre de dire que le décret était adopté (avec 5 voix pour sur 15). Un bureau national a été réuni le 25 mars, quelques jours seulement avant le congrès national du SNES. N'aurait-il pas fallu attendre le congrès pour déterminer notre position ? Le BN a décidé un vote en abstention sur le texte, mais 5 académies se sont prononcées pour un vote contre (Versailles, Créteil, Lille, Bordeaux, Orléans-Tours).

Une solution : que le nouveau ministre ne publie pas le décret et rouvre des négociations

Les académies qui pointent les éléments dangereux dans les décrets ont raison. C'est pourquoi nous avons déposé l'amendement suivant : « *Le SNES demande au nouveau ministre de surseoir à la publication du décret examiné au CTM du 27 mars, de rouvrir de nouvelles négociations et de répondre aux revendications du SNES et des personnels* » (117 voix pour). Comment comprendre alors que la lettre adressée par le SNES au nouveau ministre déclare que « *le SNES souhaite qu'au-delà de la publication du décret, les discussions se poursuivent...* » ? Dire cela, c'est accepter la publication du décret et demander de discuter... après. Le dossier n'est pas clos. Les militants du SNES sont disponibles pour l'action contre ce décret, qui ne devrait pas prendre effet avant 2015. Multiplions dans les établissements les prises de position contre le projet de décret !

**Avec le statut des personnels,
c'est l'indépendance et l'existence du SNES, qui sont en jeu.**

Non au décret Peillon, non au pacte de responsabilité.

Oui à la défense de notre statut, de nos revendications et de notre syndicat.

**Votez pour la liste
Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)**

Pour tout contact : fabrice.monnot@laposte.net

RENOUVELLEMENT DE LA CA ACADÉMIQUE DU SNES

LISTE UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE

1	POZUELO José	Certifié	Collège de l'Outre Forêt	Soultz sous Forêts
2	LOCHU Philippe	Agrégé Hc	Lycée A. Schweitzer	Mulhouse
3	JACQUET Elisabeth	Agrégée	Collège de l'Esplanade	Strasbourg
4	BAUGEY Valérie	Certifiée	Collège de l'Outre Forêt	Soultz sous Forêts
5	BESSET Maurice	Agrégé Hc	Lycée Maurois	Bischwiller
6	SAETTLER Thomas	Certifié	Collège Hans Arp	Strasbourg
7	PETER Elise	Certifiée	Collège C. Péguy	Wittelsheim
8	ASSAL Alain	Agrégé Hc	Lycée Bartholdi	Colmar
9	SIGRIST Arnaud	Certifié	Lycée C. See	Colmar
10	BECKER Guido	Agrégé	Lycée H. Meck	Molsheim
11	ROTOLO Marcello	Certifié	Collège J. Mermoz	Wittelsheim
12	EIDEN Françoise	Certifiée Hc	Retraitée	Bas-Rhin
13	FUCHS Francis	Agrégé Hc	Lycée J. Mermoz	St-Louis
14	RISSER Thomas	Contractuel	Collège Lauterbourg	Lauterbourg
15	MERCKEL Cécile	Agrégée	Collège Martin Schongauer	Ostwald
16	BRUPPACHER Maurice	Certifié	Collège Nonnenbruch	Lutterbach
17	BIACHE Christian	Certifié	Collège L. Pasteur	Strasbourg
18	MICHEL Nathalie	Certifiée Hc	Collège Molière	Colmar
19	BOTBOL Claire	Agrégée	Lycée A. Schweitzer	Mulhouse
20	HAMM Jean-Louis	Agrégé	Collège Les Sept Arpents	Souffelweyersheim
21	JACQUOT Hélène	CPE	Collège Hans Arp	Strasbourg
22	DUVINAGE Christian	Certifié Hc	Retraité	Bas-Rhin
23	TERRIER Janig	Certifié	Collège de Villé	Villé
24	TRUJILLO César	Agrégé	Lycée Bartholdi	Colmar
25	GUILLAUME Sylvain	Agrégé Hc	Lycée Couffignal	Strasbourg
26	DELMAS Sabine	Certifiée	Collège Félix Eboué	Fessenhem



De gauche à droite :
Francis Fuchs, Philippe Lochu et Valérie Baugey

Congrès national du SNES à Marseille

De gauche à droite :
Arnaud Sigrist, José Pozuelo et Maurice Besset



RENOUVELLEMENT DE LA CA ACADÉMIQUE DU SNES

LISTE UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE (suite)

27 PERRIN Dominique	Certifiée Hc	Lycée Jean Monnet	Strasbourg
28 RAPPE Jean Christophe	Certifié	Lycée H. Meck	Molsheim
29 MEYER Hubert	Certifié Hc	Retraité	Haut-Rhin
30 HERNANDO Amélie	Agrégée	Collège Les Sept Arpens	Souffelweyersheim
31 RICHTER Jean-Luc	Certifié	Collège Jean-Jaques Waltz	Marckolsheim
32 MULLER Alfred	Agrégé Hc	Retraité	Haut-Rhin
33 DEPOUX Yves	Certifié Hc	Lycée Louis Armand	Mulhouse
34 YAHYAOUI Zora	Certifiée Hc	Collège Fustel de Coulanges	Strasbourg
35 SEEL François	PEGC Hc	Collège Les Sept Arpens	Souffelweyersheim
36 GROSSMANN Annick	Agrégée Hc	Lycée Freppel	Obernai
37 GHERBI Ali	CPE	Lycée B Pascal	Colmar
38 SIGRIST Ursula	Certifiée	Collège de l'Outre Forêt	Soultz sous Forêts
39 AISSAOUI Aïssa	Certifiée bia	Lycée Montaigne	Mulhouse
40 CHATEAUDON Jean-Luc	Agrégé	Lycée Kastler	Guebwiller
41 HASSENFORDER Martine	Certifiée Hc	Collège Victor Hugo	Colmar
42 HAMZE Elisabeth	Agrégée	Retraîtée	Bas-Rhin
43 KOPPEL Anne-Catherine	Certifiée	Collège V. Schoelcher	Ensisheim
44 MARCHAL Marc	Certifié Hc	Collège Hector Berlioz	Colmar
45 BEQUIGNON Marie-Odile	Certifiée Hc	Collège Wolf	Mulhouse
46 ASSAL Consuelo	Certifié	Lycée Camille See	Colmar
47 ROSSI Vincent	Certifié	Lycée Louis Armand	Mulhouse
48 KIMMICH Tania	Certifiée	Lycée Bartholdi	Colmar
49 KAPPES Martin	Certifié	Collège du Parc	Illkirch
50 HERGOTT Bénédicte	Certifiée	Lycée G Imbert	Sarre Union
51 ZORNINGER Jean	Agrégé	Lycée Schwendi	Ingersheim
52 KLAINGUER Martine	Certifiée Hc	Retraîtée	Haut-Rhin



Congrès académique du SNES à Mulhouse les 13 et 14 mars 2014

RENOUVELLEMENT DE LA CA ACADÉMIQUE DU SNES

LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

1	ANCLIN Bernard	Certifié	Retraité	
2	ATGER Paul Etienne	Agrégé	Lycée H. Meck	Molsheim
3	BAUMANN Jean-Luc	Certifié	Collège J. Prévert	Wintzenheim
4	BAUTZ DE LUZE Marjolaine	Copsy	Retraitée	
5	BENEDETTI Myriam	Certifiée	Collège Rembrandt Bugatti	Molsheim
6	BOLZER Marc	Certifié	Collège G. Martelot	Orbey
7	CLERJAUD Stéphane	Agrégé	Lycée R. Cassin	Strasbourg
8	CADO Sylvie	Copsy	CIO	Strasbourg
9	CUZIN Agnès	Certifiée	Retraitée	
10	DELAVIÈRE Caroline	Agrégée	Lycée Kléber	Strasbourg
11	END Gauvain	Certifié	Collège L. Arbogast	Mutzig
12	GAREL Eric	Certifié	Lycée J. Monnet	Strasbourg
13	GREIB Marion	Certifiée	Collège R. Rolland	Erstein
14	HENRY Estelle	Certifiée	Collège K&M Krafft	Eckbolsheim
15	MACK Philippe	Certifié	Lycée R. Cassin	Strasbourg
16	MALLICK Bernadette	Certifiée	Collège L. Pasteur	Strasbourg
17	MATHIEU Isabelle	Certifiée	Collège Les Ménétriers	Ribeauvillé
18	MOGULTAY Annelise	Certifiée	Lycée J. Rostand	Strasbourg
19	MEYER Aurélie	Certifiée	Collège Kennedy	Mulhouse
20	PARTY Monique	Copsy	Retraitée	
21	RUDLOFF Geneviève	Certifiée	Lycée J. Rostand	Strasbourg
22	SPRINGER Nicolas	Certifié	Lycée M. Yourcenar	Strasbourg
23	STEINER Gérard	Certifié	Lycée J. Monnet	Strasbourg
24	VALENTIN Marie-Claire	Agrégée	Lycée Kléber	Strasbourg
25	WYSS Annie	Agrégée	Lycée J. Rostand	Strasbourg
26	ZOLOTA Nihad	Certifié TZR	Collège H. de Landsberg	Rosheim



De gauche à droite :
Elisabeth Jacquet et Marc Bolzer

**Congrès académique du SNES à Mulhouse
les 13 et 14 mars 2014**

De gauche à droite :
Isabelle Antoine, Nicolas Springer



RENOUVELLEMENT DE LA CA ACADÉMIQUE DU SNES ET DU BUREAU DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

LISTE UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE LISTE URIS

1	Fabrice MONNOT	Certifié	Lycée Lavoisier	Mulhouse
2	Angel MARTIN	Certifié	Lycée Lavoisier	Mulhouse
3	Marie-Claude WALGENWITZ	Certifiée	Lycée Scheurer Kestner	Thann
4	Thomas SALACROUP	Certifié	TZR	Mulhouse
5	Jean Pierre HENG	Certifié	Lycée Lavoisier	Mulhouse
6	Jean GEMBERLE	Retraité		
7	Stefania BRAVIN	Certifiée	Lycée Lavoisier	Mulhouse
8	Doris GROSS	Certifiée	Lycée Lambert	Mulhouse
9	Michèle HIFFLER	Certifiée	Lycée Lavoisier	Mulhouse
10	Anne MEGNIN	Certifiée	Lycée Lavoisier	Mulhouse
11	Véronique VISSY	Certifiée	Lycée Lavoisier	Mulhouse
12	Valentine MINABERRIGARAY	Certifiée	Lycée Amélie Zurcher	Wittelsheim
13	Serge CHAUVET	Certifié	Lycée Lavoisier	Mulhouse
14	Michèle WOLLENSCHNEIDER	Agrégée	Collège J.P. De Dadelsen	Hirsingue
15	Joel BARTETTE	Retraité		



**Congrès académique du SNES à Mulhouse
les 13 et 14 mars 2014**

**Debout :
Fabrice Monnot**

**De gauche à droite :
Jamil Alyafi - Ali Gherbi**



Renouvellement du Bureau Départemental du Bas-Rhin

LISTE UA ET SANS TENDANCE

1 SAETTLER Thomas	Certifié	Collège Hans Arp	Strasbourg
2 BAUGEY Valérie	Certifiée	Collège de l'Outre-Forêt	Soultz-sous-Forêts
3 BESSET Maurice	Agrégé	Lycée Maurois	Bischwiller
4 JACQUET Elisabeth	Agrégée	Collège de l'Esplanade	Strasbourg
5 BECKER Guido	Agrégé	Lycée H. Meck	Molsheim
6 MERCKEL Cécile	Agrégée	Collège Schongauer	Ostwald
7 BIACHE Christian	Certifié TZR	Collège Pasteur	Strasbourg
8 PERRIN Dominique	Certifiée	Lycée Jean Monnet	Strasbourg
9 RICHTER Jean-Luc	Certifié	Collège J. Waltz	Marckolsheim
10 HERNANDO Amélie	Agrégée	Collège Les sept Arpents	Souffelweyersheim
11 POZUELO José	Certifié	Collège de l'Outre-Forêt	Soultz-sous-Forêts
12 EIDEN Françoise	Certifiée Hc	Retraitée	Bas-Rhin
13 HAMM Jean-Louis	Agrégé	Collège Les sept Arpents	Souffelweyersheim
14 JACQUOT Hélène	CPE	Collège Hans Arp	Strasbourg
15 DUVINAGE Christian	Certifié Hc	Retraité	
16 SIGRIST Ursula	Certifiée	Collège de l'Outre-Forêt	Soultz-sous-Forêts
17 RISSER Thomas	Contract	Collège G. Holderith	Lauterbourg
18 YAHYAOUI Zora	Certifiée	Collège Fustel de Coulanges	Strasbourg
19 SEEL François	PEGC Hc	Collège Les sept Arpents	Souffelweyersheim
20 HAMZÉ Elisabeth	Agrégée	Retraitée	
21 GUILLAUME Sylvain	Agrégé Hc	Lycée Couffignal	Strasbourg
22 TERRIER Janig	Certifiée	Collège de Villé	Villé



Congrès académique du SNES à Mulhouse les 13 et 14 mars 2014

Renouvellement du Bureau Départemental du Bas-Rhin

LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE (EE)

1	ANCLIN Bernard	Certifié	Retraité	
2	ATGER Paul Etienne	Agrégé	Lycée H. Meck	Molsheim
3	BENEDETTI Myriam	Certifiée	Collège Rembrandt Bugatti	Molsheim
4	CLERJAUD Stéphane	Agrégé	Lycée R. Cassin	Strasbourg
5	CADO Sylvie	Copsy	CIO	Strasbourg
6	CUZIN Agnès	Certifiée	Retraitée	
7	DELAVIERE Caroline	Agrégée	Lycée Kléber	Strasbourg
8	END Gauvain	Certifié	Collège L. Arbogast	Mutzig
9	GAREL Eric	Certifié	Lycée J. Monnet	Strasbourg
10	GREIB Marion	Certifiée	Collège R. Rolland	Erstein
11	HENRY Estelle	Certifiée	Collège K&M Krafft	Eckbolsheim
12	MACK Philippe	Certifié	Lycée R. Cassin	Strasbourg
13	MALLICK Bernadette	Certifiée	Collège L. Pasteur	Strasbourg
14	MOGULTAY Annelise	Certifiée	Lycée J. Rostand	Strasbourg
15	PARTY Monique	Copsy	Retraitée	
16	RUDLOFF Geneviève	Certifiée	Lycée J. Rostand	Strasbourg
17	SPRINGER Nicolas	Certifié	Lycée M. Yourcenar	Strasbourg
18	STEINER Gérard	Certifié	Lycée J. Monnet	Strasbourg
19	VALENTIN Marie-Claire	Agrégée	Lycée Kléber	Strasbourg
20	WYSS Annie	Agrégée	Lycée J. Rostand	Strasbourg
21	ZOLOTA Nihad	Certifié Tzr	Collège H. de Landsberg	Rosheim



Nicolas Springer
au Congrès académique de Mulhouse

Congrès national du SNES à Marseille
du 31 mars au 4 avril 2014

A la tribune:
Gauvain End



Renouvellement du Bureau Départemental du Haut-Rhin

LISTE UA ET SANS TENDANCE

1	PETER Elise	Certifiée	Collège Charles Péguy	Wittelsheim
2	SIGRIST Arnaud	Certifié	Lycée Camille See	Colmar
3	MIEGEVILLE Agnès	Certifiée	Lycée Schweitzer	Mulhouse
4	FUCHS Francis	Agrégé	Lycée Mermoz	Saint Louis
5	SIMEONI Marie	Stagiaire	Collège Pierre Pfimlin	Brunstatt
6	ROTOLO Marcello	Certifié	Collège Mermoz	Wittelsheim
7	TAVERNIERS Corinne	Agrégée	Lycée Montaigne	Mulhouse
8	ASSAL Alain	Agrégé	Lycée Bartholdi	Colmar
9	AISSAOUI Aïssa	Certifié	Lycée Montaigne	Mulhouse
10	GHERBI Ali	Cpe	Lycée Blaise Pascal	Colmar
11	DELMAS Sabine	Certifiée	Collège Félix Eboué	Fessenheim
12	SIMEONI Joseph	Agrégé	Lycée Scheurer Kestner	Thann
13	HASSENFORDER Martine	Certifiée	Collège Victor Hugo	Colmar
14	RUSTERHOLTZ Nicolas	Certifié	Collège Villon	Mulhouse
15	KLAINGUER Martine	Retraitée		
16	MULLER Alfred	Retraité		
17	BEQUIGNON Marie-Odile	Certifiée	Collège Wolf	Mulhouse
18	JOUANNAUD Laurent	Agrégé	Collège Robert Schuman	Volgelsheim
19	FOLTZER Coline	Certifiée	Collège Gambetta	Riedisheim
20	DEPOUX Yves	Certifié	Lycée Louis Armand	Mulhouse
21	KOPPEL Anne-Catherine	Certifiée	Collège Victor Schoelcher	Ensisheim
22	BRUPPACHER Maurice	Certifié	Collège Nonnenbruch	Lutterbach
23	TRUNTZER Philippe	Certifié	Collège Robert Beltz	Soultz
24	CHATEAUDON Jean-Luc	Agrégé	Lycée Kastler	Guebwiller
25	ZORNINGER Jean	Agrégé	Lycée L. de Schwendi	Ingersheim
26	DUPONT Thierry	Retraité		
27	MILLET Franck	Certifié	Collège Pierre Brossolette	Mulhouse
28	MEYER Hubert	Retraité		
29	KOPP-FRUCHART Annette	Agrégée	Lycée Schweitzer	Mulhouse
30	WENDLING Gauthier	Certifié	Collège de Burnhaupt	Burnhaupt-le-Haut
31	MARCHAL Marc	Certifié	Collège Hector Berlioz	Colmar

Renouvellement du Bureau Départemental du Haut-Rhin

LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE (EE)

1	BAUMANN Jean-Luc	Certifié	Collège J. Prévert	Wintzenheim
2	BAUTZ DE LUZE Marjolaine	Copsy	Retraitée	
3	BOLZER Marc	Certifié	Collège G. Martelot	Orbey
4	MATHIEU Isabelle	Certifiée	Collège Les Ménétriers	Ribeauvillé
5	MEYER Aurélie	Certifiée	Collège Kennedy	Mulhouse



**Congrès national du SNES
à Marseille
du 31 mars au 4 avril 2014**

**De gauche à droite :
Maurice Besset, Arnaud Sigrist,
Françoise Eiden**



**De gauche à droite :
Arnaud Sigrist, José Pozuelo,
Maurice Besset**

Congrès académique du SNES à Mulhouse les 13 et 14 mars 2014



Jean-Louis Hamm



Françoise Eiden



**De gauche à droite :
Alfred Muller, Isabelle Antoine, Nicolas Springer**



***Congrès national du SNES à Marseille
du 31 mars au 4 avril 2014***

***La délégation de Strasbourg :
de gauche à droite :***

***José Pozuelo, Arnaud Sigris, Françoise Eiden, Elisabeth Jacquet, Maurice Besset,
Valérie Baugey, Francis Fuchs, Gauvain End, Aurélie Meyer, Nicolas Springer, Philippe Lochu***

CONGRÈS NATIONAL DU SNES : « ARMER » POUR REVENDIQUER



Arnaud Sigrist

Du 31 mars au 4 avril 2014, à Marseille, se sont réunis près de 500 délégués venus de toutes les académies, d'outre-mer et même des établissements hors de France. Ils ont, pendant que le gouvernement « changeait » travaillé les textes, qui seront la feuille de route du SNES/FSU pour les 2 ans à venir.

Au menu des réflexions, il y avait, bien sûr, le métier d'enseignant du second degré, le système éducatif, la politique économique et sociale, ainsi que l'avenir du syndicalisme. Certains thèmes ont généré plus de discussions et d'échanges que d'autres... En premier lieu, on trouve le projet de décret sur les statuts, qui, même s'il sécurise la plupart de nos acquis des décrets de 1950, mérite de continuer à susciter notre attention dans sa finalisation et dans le décret indemnitaire, qui viendra indiquer le montant des rémunérations pour les fameuses « tâches complémentaires ». Puis, il y eut la question des programmes « curriculaires », qui éveillent la crainte de programmes trop prescriptifs et remettant en cause notre monovalence. Le congrès a décidé de « suivre l'affaire » de près en se dotant d'un mandat d'études de 2 ans sur ces évolutions. Sur les politiques économiques et sociales, le SNES a réaffirmé son opposition catégorique aux politiques d'austérité, non pas seulement car elles pèsent sur le pouvoir d'achat des salariés, mais parce qu'au lieu de combattre la crise, elles l'aggravent ! Le sujet de la laïcité a également été abordé ; nous avons pu réexpliquer à nos collègues le statut particulier de l'Alsace/Moselle et faire entrer dans les mandats du syndicat, la condamnation du délit de blasphème, toujours en vigueur dans nos départements.

Enfin, quel avenir pour le SNES et la FSU ? Autonomie réaffirmée, mais rôle limité à la seule fonction publique, ou participation à une structure syndicale plus large ? Avec qui ? Même si un pôle syndical de transformations sociales émerge (CGT, Solidaires, FO...), la FSU doit-elle s'associer à l'une de ces formations ? La question est complexe et ne peut venir que d'une volonté de la base, ce qui peut prendre du temps. En attendant, le SNES/FSU est favorable à la recherche d'actions communes avec les autres organisations, et les chantiers ne manquent pas : à commencer par les salaires !



José Pozuelo et Nicolas Sprenger

Congrès national du SNES à Marseille



José Pozuelo et Valérie Baugey
Une pause bien méritée !



BULLETIN DE VOTE

67

A compléter recto, verso

1er VOTE :

ÉLECTION A LA CA ACADÉMIQUE

Entourez d'un trait apparent le titre de la liste de votre choix

Liste d'union
UNITÉ ET ACTION
et
SANS TENDANCE

Liste
ÉCOLE EMANCIPIÉE

Liste
URIS

2ème VOTE :

ÉLECTION AU BUREAU DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN

Entourez d'un trait apparent le titre de la liste de votre choix

Liste d'union
UNITÉ ET ACTION
et
SANS TENDANCE

Liste
ÉCOLE EMANCIPIÉE



BULLETIN DE VOTE

67

A compléter recto, verso

3ème vote « Orientation »

Pour **une seule** des listes ci-dessous

Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix

UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENDEICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
--------------------	--------------------	---	--------------

4ème vote « Catégories »

Pour **votre** catégorie

Entourez d'un trait apparent **UN ET UN SEUL** groupe de candidats

CATÉGORIES	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENDEICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
Agrégé(e)s	T : DENEUVEGLISE S. S : POUS N.	T : CLUZEAU C. S : DE SCHEPPER A.	T : MIGNOT Y. S : SUCHARD A.S.	T : BERTRANDE B. S : REY S.
Certifié(e)s - Ae - Pegc	T : BARBILLAT C. S : NAUD M.	T : PIAGET N. S : SAINT MARTIN L.	T : LEFEBVRE J. S : DANRY E.	T : DUMONT C. S : FIAN T L.
Non titulaires	T : KRANTZ N. S : MORDELET C.	T : LEMERLE K. S : HOLMES A.	T : BORGES J. S : MESSAOUDENE N.	T : VANCOSTENOBLE J.M. S : ROUSSEL J.M.
Cpe	T : HERAUT V. S : RALUY O.	T : MECHLOUF A. S : GUINGAND P.	T : GREINER E. S : HELLAL T.	T : LAURENTI C. S : DUBACQ P.
Co-psy et D. Cio	T : MONNIER M.A. S : JARRIGE C.	T : BENNASSAR L. S : COULON D.		
Retraité(e)s	T : CAHOUE T M. S : BOUCHART G.	T : COIFFIER E. S : MESGUEN J.J.	T : LEFEBVRE M. S : BISMUTH S.	T : SCHIMMER C. S : BERTRAND H.
Etudiant(e)s – surveillant(e)s	T : CLUZEL A. S : LEVIS M.	T : DUFOUR O. S : ZOTSI A.		T : BENA K. S : TORRE J.



BULLETIN DE VOTE

68

A compléter recto, verso

1er VOTE :

ÉLECTION A LA CA ACADÉMIQUE

Entourez d'un trait apparent le titre de la liste de votre choix

Liste d'union
UNITÉ ET ACTION
et
SANS TENDANCE

Liste
ÉCOLE EMANCIPÉE

Liste
URIS

2ème VOTE :

ÉLECTION AU BUREAU DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

Entourez d'un trait apparent le titre de la liste de votre choix

Liste d'union
UNITÉ ET ACTION
et
SANS TENDANCE

Liste
ÉCOLE EMANCIPÉE

Liste
URIS



BULLETIN DE VOTE

68

A compléter recto, verso

3ème vote « Orientation »

Pour **une seule** des listes ci-dessous

Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix

UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENdicATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
----------------------------	----------------------------	--	---------------------

4ème vote « Catégories »

Pour **votre** catégorie

Entourez d'un trait apparent **UN ET UN SEUL** groupe de candidats

CATÉGORIES	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENdicATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
Agrégé(e)s	T : DENEUVEGLISE S. S : POUS N.	T : CLUZEAU C. S : DE SCHEPPER A.	T : MIGNOT Y. S : SUCHARD A.S.	T : BERTRANDE B. S : REY S.
Certifié(e)s - Ae - Pegc	T : BARBILLAT C. S : NAUD M.	T : PIAGET N. S : SAINT MARTIN L.	T : LEFEBVRE J. S : DANRY E.	T : DUMONT C. S : FIAN T L.
Non titulaires	T : KRANTZ N. S : MORDELET C.	T : LEMERLE K. S : HOLMES A.	T : BORGES J. S : MESSAOUDENE N.	T : VANCOSTENOBLE J.M. S : ROUSSEL J.M.
Cpe	T : HERAUT V. S : RALUY O.	T : MECHLOUF A. S : GUINGAND P.	T : GREINER E. S : HELLAL T.	T : LAURENTI C. S : DUBACQ P.
Co-psy et D. Cio	T : MONNIER M.A. S : JARRIGE C.	T : BENNASSAR L. S : COULON D.		
Retraité(e)s	T : CAHOUE T M. S : BOUCHART G.	T : COIFFIER E. S : MESGUEN J.J.	T : LEFEBVRE M. S : BISMUTH S.	T : SCHIMMER C. S : BERTRAND H.
Etudiant(e)s – surveillant(e)s	T : CLUZEL A. S : LEVIS M.	T : DUFOUR O. S : ZOTSI A.		T : BENA K. S : TORRE J.